

Je désire savoir du ministre du Commerce pourquoi il n'a pas répondu que cette personne est domiciliée aux Etats-Unis, quelle a été nommée par le Gouvernement actuel et qu'elle est à faire le recensement.

L'hon. H. H. STEVENS (ministre du Commerce): J'ai cru qu'il était désirable de fournir à mon honorable ami tous les renseignements possibles sur cette question. Si j'ai offensé mon honorable ami en répondant autrement que par un oui ou un non, je le regrette.

#### LE MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE AUX ETATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): J'ai lu dans les journaux que le ministre plénipotentiaire du Canada à Washington a eu une entrevue avec le président des Etats-Unis. Règle générale, c'est la coutume que le ministre fasse visite au secrétaire d'Etat. Il s'agit évidemment d'une affaire très particulière. Le premier ministre aurait peut-être l'obligeance, s'il est en mesure de le faire, de renseigner la Chambre quant à la nature de cette visite.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Si je me rappelle bien, les journaux ont fait observer de plus qu'il s'agissait d'une visite de courtoisie; je n'ai donc aucun renseignement à communiquer à la Chambre.

#### LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING: En ce qui regarde la canalisation du Saint-Laurent, mon très honorable ami sera-t-il en mesure de dire à la Chambre où en sont les négociations avec les Etats-Unis, avant la prorogation du Parlement?

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Il m'est absolument impossible de répondre à cette question. Autant que je sache maintenant, je ne crois pas que j'aie quelque chose à apprendre à la Chambre à ce sujet; mais si la situation change, j'en informerai le Parlement.

#### MINISTERE DE L'IMMIGRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. L. BROWN (Lisgar): Je désire me référer à l'avis de motion n° 1 concernant le dépôt de documents qui est inscrit au *Feuilleton* en mon nom. Il est ainsi conçu:

Copie du rapport fait par M. W. R. Little, du ministère de l'Immigration, couvrant l'enquête tenue à Glasgow en Ecosse, au mois d'avril 1930, sur des plaintes portées par M. A. M. Graham.

Cet avis de motion est inscrit au *Feuilleton* depuis assez longtemps. Le ministre de l'Immigration, je le sais, a hésité avant de le laisser adopter; je le prierais toutefois d'accélérer le dépôt de ces documents puisque la Chambre l'a ordonné.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): J'avais l'intention de faire certaines observations à ce sujet, mais la motion fut adoptée avant que j'aie pu prendre la parole. Cette enquête concerne la révocation de M. Graham, avant notre avènement aux affaires. Personnellement, le ministre ne savait rien de l'affaire avant de consulter les documents. J'ai par devers moi un mémoire démontrant qu'une partie de cette correspondance a trait uniquement à des affaires qui concernent le ministère; il s'agit de l'administration du département et de la conduite de l'un des fonctionnaires et le dossier ne comprendra rien d'une nature confidentielle ou, selon l'avis du ministre, de contraire à l'intérêt public. Il est donc possible que le dossier ne donne pas tous les renseignements que mon honorable ami désire se procurer; voilà ce que j'avais l'intention de dire lorsque la motion fut adoptée.

#### QUESTION DE PRIVILEGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. K. SMITH (Cumberland): Je prends la parole sur une affaire personnelle. Le *Citizen* d'Ottawa a publié hier un article intitulé "Les sénateurs protestent au sujet de la rue Wellington" dans lequel je relève le passage qui suit:

Le sénateur R. K. Smith, c.r., de Cumberland, N.-E., a fait remarquer: Il est préférable, cependant, de ne prendre aucun risque et l'affaire en resta là.

Je tiens à faire observer, monsieur l'Orateur, que cet article est inexact; il est prématuré en ce qui me concerne.

#### QUESTION DE PRIVILEGE

##### MISE À PIED D'EMPLOYÉS DU NATIONAL-CANADIEN À JOLIETTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. J. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Je demande la parole sur une question de privilège. J'ajouterais que depuis seize sessions, c'est la seconde fois que cela m'arrive. Il s'agit d'un certain nombre de déclarations, toutes fausses, que l'honorable député de Joliette (M. Ferland) a faites dans un discours qu'il a prononcé, dois-je croire, le 1<sup>er</sup> juillet, dans sa circonscription. Afin que l'on ne me reproche pas de ne pas traduire fidèlement les observations de mon honorable